KYPLINK

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros

Siège social : 64A rue Georges Maertens
59350 Saint André Lez Lille

788.922.128. RCS Lille Métropole

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente novembre à 10 heures,

Monsieur Vianney Linque, né le 07 mai 1977 à Amiens, demeurant 115, rue du Château Valois, 59118 Wambrechies ;

Associée unique de la société KYPLINK,

A pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts (*première décision) ;*
- Délégation de pouvoirs au Gérant *(deuxième décision) ;*

PREMIERE DECISION

Transfert du siège social

L'associé unique :

(i) **Décide** de transférer le siège social de la société Kyplink du 64A rue Georges Maertens à Saint André Lez Lille (59350) au 115, rue du Château Valois (59118) Wambrechies au à compter de ce jour ;

(ii) En conséquence, **décide** de modifier le premier paragraphe de l'article 4 des statuts, le reste de l'article restant inchangé :

« *Le Siège social est fixé : 115, rue du Château Valois 59118 Wambrechies ».*

DEUXIEME DECISION

Délégation de pouvoir au gérant

L'associé unique délègue, en tant que de besoin, tous pouvoirs au gérant ainsi nommé, avec faculté de subdélégation, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres formalités comme conséquence de l'adoption de la présente résolution et, plus généralement, de faire tout ce qui se révèlerait nécessaire et/ou utile à cette fin.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Paraphes	**SIGNATURES**
	Monsieur Vianney Linque 